

Référentiel	ISO 9001 : 2015	ISO 14001 : 2015	45001 : 2018
	Divers : Fiches pratiques		

Problème posé

Quel est l'objectif des fiches pratiques ?

Comment doivent-elles être utilisées par les Audités, les Auditeurs et les instances de décision ?

Réponse

Suite aux nombreuses questions posées par les organismes audités, les auditeurs et les instances de décision, AFNOR Certification émet des « fiches pratiques » qui ont pour vocation :

- de clarifier l'expression de certains points d'un (ou des référentiels) et d'en faciliter la compréhension,
- d'harmoniser non seulement les pratiques d'évaluation par les Auditeurs mais aussi les décisions prises par les Instances de décision.

Ces éclairages sont transcrits sur des fiches faisant référence aux articles et aux paragraphes concernés du référentiel. Elles entendent apporter une réponse pratique et concrète aux problèmes posés.

Outre les précisions concernant le référentiel, quelques fiches portent la référence "Divers". Elles regroupent des pratiques mises en œuvre par AFNOR Certification dans son processus de certification.

Ces fiches sont conçues pour que des interprétations contraires ne soient pas possibles. Les difficultés éventuelles d'utilisation ou de compréhension doivent être communiquées en vue de leur amélioration et donc de leur révision.

Les organismes audités peuvent les consulter pour clarifier certains points.

Elles sont utilisées par les Auditeurs et par les Instances de décision pour l'évaluation du (ou des) Système(s) de Management concerné(s).

Les non-conformités doivent être référencées exclusivement par rapport aux exigences du référentiel et en aucun cas ne doivent se référer à ces « Fiches Pratiques ».

Mot(s) clé(s) : Fiches pratiques.

Date de création : 18/12/1996

Date de modification : 01/2018

© Toute reproduction, intégrale ou partielle, faite en dehors d'une demande expresse d'AFNOR Certification ou de ses ayants droits ou ayants cause, est illicite.